

LE NOUVEAU BILAN FORMATION-EMPLOI (BFE)

Bilan du passé

L'objectif principal des Bilans formation-emploi (BFE) est d'effectuer une synthèse d'informations pour évaluer les sorties du système éducatif et pour décrire le mieux possible le processus d'insertion des jeunes sur le marché du travail. Si l'enquête Emploi occupe une place privilégiée, d'autres sources statistiques sont aussi utilisées.

Il s'agit d'une opération partenariale dont les principaux acteurs sont le ministère de l'Education, le ministère du Travail, le CEREQ et l'INSEE. Le travail de coordination est assuré par l'Insee.

Le premier bilan complet portant sur l'année 1973 avait fait l'objet d'une publication de synthèse en 1978. Il a été suivi par d'autres bilans complets diffusés en 1981, 1986, 1990 et 1994.

Le dernier bilan complet, portant sur l'année 1996 et diffusé dans la collection « Synthèses » en 1998, avait permis 3 améliorations majeures sur le plan méthodologique :

- Une nouvelle méthode d'estimation des flux de sortie
- Une analyse de l'insertion sur plusieurs années
- Une analyse qualitative des situations mixtes conjuguant activité professionnelle et formation.

Le bilan en cours est un peu différent du précédent. Il reprend et approfondit les thèmes du précédent bilan et il va aboutir à la publication de 2 numéros d'Economie & Statistique qui consistent en une collection d'articles autour de l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle. Les articles sont en cours de finalisation : le 1er numéro centré sur le passage de l'école à l'emploi paraîtra avant la fin 2005 ; le 2ème numéro axé sur la situation dans les entreprises des sortants récents du système éducatif au regard des caractéristiques de niveau et spécialité de formation doit paraître début 2006.

Les contributions sont nombreuses et riches d'enseignement, mais le processus a été long par rapport aux attentes initiales, puisque l'exercice porte sur des données relatives aux années 2001-2002.

Attentes des partenaires exprimées lors de la réunion de lancement du nouveau BFE

Une première réunion d'un groupe associant la DEP, la DARES, le CEREQ et le DERA s'est tenue le 23 mars dernier afin d'initier une relance du BFE.

Elle a permis de recueillir les attentes des partenaires pour la prochaine opération

Un des objectifs essentiels reste l'aspect méthodologique : le BFE est le lieu partenarial de confrontation et de mise en cohérence des sources.

Un autre objectif, à partir de l'enquête Emploi, est de produire des statistiques annuelles sur les sortants de formation initiale en combinant deux optiques : analyser la situation de ceux qui viennent juste de sortir (impact de la conjoncture), et la situation de ceux qui sont sortis il y a 3 ou 4 ans (dimension longitudinale).

Le bilan devra également prendre en compte et approfondir des problématiques qui correspondent à une demande sociale actuelle.

Pour mieux suivre la formation tout au long de la vie, une extension du bilan sur l'ensemble des classes d'âge est souhaitée. Pour cela on peut envisager d'utiliser l'enquête formation continue 2006, mais aussi la nouvelle partie consacrée à ce sujet dans l'enquête Emploi en continu.

Le bilan pourrait aussi alimenter l'élaboration d'indicateurs d'une part dans le cadre de la stratégie européenne pour l'emploi, d'autre part dans celui de la mise en place de la LOLF.

Le cadre géographique traditionnel du BFE est national. Il serait souhaitable d'une part de pouvoir situer la France par rapport aux autres pays européens et d'autre part de prendre en compte une dimension locale et régionale. Sur ce point, il serait intéressant de regarder dans quelle mesure on pourra utiliser le nouveau recensement de la population.

Organisation du nouveau BFE

La réunion du 23 mars a aussi permis de prévoir un dispositif d'organisation pour le nouveau BFE.

L'opération sera pilotée par un groupe stratégique associant la DEP, la DARES, le CEREQ et l'INSEE.

Il est créé un groupe technique, animé par l'Insee (pôle diplômes et spécialités de formation de l'Insee-Paca), dont les travaux alimenteront le groupe stratégique. Les institutions présentes dans le groupe technique sont au départ celles du groupe stratégique : d'autres organismes comme l'AFPA, l'ANPE...pourront se joindre aux travaux de ce groupe technique.

Le mandat du groupe technique présente plusieurs volets :

En premier lieu, il devra intégrer dans ses travaux la prise en compte des attentes exprimées par les partenaires.

Sur le plan méthodologique, la nouveauté majeure est la substitution à partir de 2002 d'une nouvelle enquête emploi trimestrielle en continu à l'enquête emploi annuelle. De plus, pour cette nouvelle enquête, les méthodes de recueil et de codification des variables sur la formation ont été améliorées. Cette évolution suscite plusieurs interrogations :

-Comment assurer la continuité des chiffres avec ceux des séries passées ?

-Faut-il modifier la définition du concept de sortants ? avec l'enquête annuelle la date de sortie du système éducatif se référait à l'année civile ; avec l'enquête trimestrielle, on pourrait prendre une période de septembre à septembre.

-Comment prendre en compte l'apprentissage, qui avait donné lieu à un traitement particulier dans les BFE précédents ?

Sur le plan éditorial le groupe devra réfléchir à l'articulation d'un dispositif prévoyant une mise à disposition annuelle de tableaux et d'indicateurs et la publication de bilans plus complets tous les 3 ou 4 ans.

A partir d'un recensement de ce qui existe actuellement dans les publications des différents partenaires et de ce qui a été fait dans les anciens BFE, il est envisagé de mettre en place une publication annuelle légère standardisée dès 2006. Cette publication serait constituée d'une quinzaine de fiches (texte+ tableaux+ graphiques). Internet semble le support de diffusion le mieux adapté. Ces fiches seraient constituées principalement à l'aide d'indicateurs annuels (enquête Emploi...) mais le groupe réfléchira à l'intégration d'indicateurs pluriannuels (ex : enquêtes générationnelles du Cereq) moins sensibles à la conjoncture

Cette publication annuelle a vocation à être enrichie par un bilan plus complet tous les 3 ou 4 ans. Il s'agirait d'une publication papier avec des contributions rédigées par chacun des partenaires sur le modèle de ce qui a été fait pour le bilan diffusé en 1998. Cette publication pourrait être diffusée dans la collection « Références » en 2007 ou 2008.